

IsoBox Isolation

15, rue de Chambord

F- 41230 Vernou en Sologne

Déclare que, conformément à la directive 89/106/CEE des Communautés européennes dd. 21 décembre 1988 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en rapport avec les produits de construction (Directive Produits de Construction - DPC), modifiée par la directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés européennes dd. 22 juillet 1993, les entrevous :

- **CoffraBox Précontraintes**
- **HourdiBox Précontraintes**
- **HourdiBox Ultra Précontraintes**
- **HourdiBox Treillis**

satisfont aux exigences de la norme **EN-15037 - 4 (produits préfabriqués en béton – Systèmes de planchers à poutrelles et entrevous)** et satisfont aux exigences du marquage CE conformément au tableau ZA.1 de la norme EN-15037-4.

Ces entrevous sont des entrevous moulés en PSE de type R1, selon le paragraphe 3 de la norme EN-15037 - 4.

Le certificat de contrôle de la production en usine (CPU) portant la référence

0679-CPD-708

fait partie de la déclaration de conformité CE et est joint en annexe.



Représentant de la direction
Daniel Le Rest, Directeur Technique
21 novembre 2011

(Version originale en langue française)

Dans le cadre de la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction - DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le produit de construction :

ENTREVOUS en Polystyrène expansé*

Pour systèmes de planchers à poutrelles et entrevous

* La liste des entrevous figure dans les documents d'accompagnement des fournitures établis par le fabricant (catalogue, plan de calpinage, note de calcul...). Elle est surveillée par le CSTB lors des audits de suivi.

Conditions particulières pour l'utilisation du produit :

Entrevous de type : R1

mis sur le marché de la zone économique européenne par :

ISOBOX Technologies

45, rue du paradis
75010 Paris
FRANCE

et fabriqué dans l'usine :

ISOBOX Isolation - 15, rue de Chambord - 41230 Vernou en Sologne - FRANCE

fut soumis par le fabricant aux essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit, est soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine selon un plan d'essais prescrits et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans la spécification technique de référence :

EN 15037-4 : 2010

sont appliquées.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration de conformité du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré pour la première fois le 13 octobre 2011 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative et au plus tard jusqu'au 13 octobre 2016.

La liste des certificats de conformité délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB Direction Technique

Délivré à Champs sur Marne, le 13 octobre 2011


Yannick LEMOIGNE